# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Transition écologique et solidaire

**Transports** 

Ecole nationale de l'aviation civile

### Décision ENAC/DG n° 1584 du 29 janvier 2019

Portant nomination au conseil de la recherche de l'Ecole nationale de l'aviation civile

## Le directeur général de l'École nationale de l'aviation civile,

Vu le décret n°2018-249 du 5 avril 2018 relatif à l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile et notamment son article 15 ;

Vu le règlement intérieur de l'Ecole nationale de l'aviation civile ;

Vu le procès-verbal des élections des personnels et des élèves au sein des différents conseils de l'Ecole,

#### Décide

#### Article 1er

Sont nommés membres du conseil de la recherche de l'école nationale de l'aviation civile :

- a) En qualité de personnalités désignées par le Directeur Général en raison de leur compétence en matière de recherche dans les disciplines de l'école :
  - M. Pierre ANDRIBET, responsable de la recherche et du développement à Eurocontrol,
  - Frédéric BARBARESCO, Représentant du Key Technology Domain PCC (Processing, Control & Cognition) de la Global Business Unit THALES LAND & AIR SYSTEMS,
  - Stéphane CHATTY directeur du programme innovation à la DSNA,
  - Marouan CHIDA, expert avionique et CNS à la SESAR JU,
  - Françoise PRETEUX, directrice de la recherche de l'Ecole des Ponts,

- Gilles SAVARD, professeur à Polytechnique Montréal, Directeur Général du laboratoire IVADO,
- Jérôme VICENTE, Directeur du Département de la Recherche du Doctorat et de la Valorisation de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées.
- b) En qualité de responsable d'équipes de recherche ou de programmes de recherche désigné par le Directeur Général, ou son représentant :
  - Christophe MACABIAU, chef de l'équipe Telecom.
- c) En qualité de personnalités désignées par le conseil d'administration en raison de leur compétence en matière de recherche :
  - M. Patrick FABIANI, Directeur de la recherche et des ressources pédagogiques ISAE-SUPAERO,
  - Stéphane ANDRIEUX, Directeur scientifique de l'ONERA.
- d) En qualité de représentants des personnels chargés de fonctions d'enseignement ou de recherche :

### Titulaires:

- M Marcel MONGEAU
- Mme. Florence NICOL
- Mme. Sonia CAFIERI
- M. Rémi DOUVENOT
- Mme. Isabelle LAPLACE
- M. Thierry KLEIN

### Suppléants:

- Mme. Chantal LATGE-ROUCOLLE
- M. Jérémie GARCIA
- M. Marc CHOUFFOT
- Sébastien LERICHE
- M. Jérôme TOUPILLIER
- M. Philippe BIOL

| e)  | En qualité de représentants des personnels n'exerçant pas des fonctions d'enseignement ou de recherche : |
|---|--|
|   | Titulaire:   |
|   | Mme. Laurence PORTE  |
|   | Suppléant :  |
|   | Mme. Séverine DONZEAU  |
| f)  | En qualité de représentant des élèves ayant la qualité d'élève de troisième cycle :                      |
|   | Titulaire:   |
|   | Melle. Capucine AMIELH   |
|   | M. Valentin BECQUET  |
|   | Suppléant :  |
|   | M. Thomas BONNAFONT  |
|   | M. Philippe MONMOUSSEAU  |
| Article 2   |  |
| La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Ecole nationale de l'aviation civile. |  |
|   |  |
| Fait à Toulouse, le 29 janvier 2019   |  |
|   |  |
|   | Le Directeur Général   |
|   |  |
|   | Signé : Olivier CHANSOU  |
|   |  |